

**Fiche Technique numéro : 15** Liens avec les fiches 1, 8 à 13, 16 à 20,34, 37, 40, 41, 50

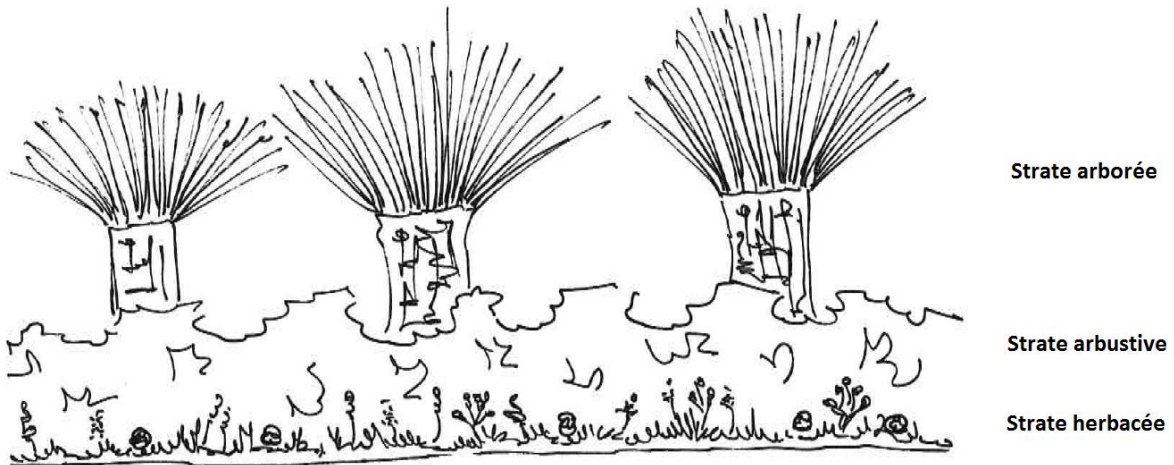


**LES HAIES EN MILIEU OUVERT**

Le titre peut paraître ambigu : un milieu ouvert se définit comme un espace non ou peu boisé. Toutefois, les différents écodistricts concernés et en particulier la Plaine Maritime Flamande ne sont pas pour autant dénués de haies : tout au plus sont elles plus localisées et moins prégnantes dans le paysage (haies davantage arbustives). La hauteur de la haie arbustive est moins élevée et les strates arborées, si elles existent, préférentiellement composées d'arbres taillés en têtards (cf. fiche technique en question). Le tableau ci-dessous répertorie les différentes espèces susceptibles d'être plantées dans la strate arbustive :

<b>Forme libre</b>	Aubépine à un style ( <i>Crataegus monogyna</i> ), Prunellier commun ( <i>Prunus spinosa</i> ), Noisetier commun ( <i>Corylus avellana</i> )
<b>Forme libre ou recépée :</b>	Aulne glutineux ( <i>Alnus glutinosa</i> ), Saules (cendré, roux, marsault, des vanniers, à trois étamines / <i>Salix cinerea subsp. cinerea</i> , <i>cinerea subsp. oleifolia = atrocinerea</i> , <i>caprea</i> , <i>viminalis</i> et <i>triandra</i> )

Les différentes strates d'une haie en milieu ouvert



Vue aérienne d'une haie en milieu ouvert

